7090 : résumé

Le projet de loi a pour objet d’assurer une transposition correcte de la directive 2010/75/UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles, par le biais de modifications ponctuelles à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés et à la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles.

La directive 2010/75/UE a été transposée en droit national par la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux établissements classés. Les services de la Commission européenne ont formulé une série d’interrogations quant à la transposition en droit national et la mise en œuvre de la directive précitée. Les autorités luxembourgeoises ont notifié une prise de position à ce propos, dans laquelle des propositions d’adaptations législatives ont été soumises, avec l’indication qu’un projet de loi serait introduit dans la procédure à court terme. Le présent projet de loi contient les modifications en question.